



# ESSENTIEL 2023

Comité de la Loire de la Ligue contre le cancer



# ESSENTIEL 2023

## NOTRE VOCATION

La vocation d'un Comité départemental de la Ligue est de lutter contre les cancers et toutes leurs conséquences. La Ligue contre le cancer est la seule organisation non gouvernementale sur le territoire national qui agit sur l'ensemble des domaines décrits ci-après, dans la lutte contre les cancers.

Elle déploie son activité dans les domaines de la recherche, de la prévention et de la promotion des dépistages, de l'action pour les personnes malades et les proches et à travers sa 4<sup>ème</sup> mission de plaidoyer.

La Ligue dispose d'une école de formation pour soutenir ses activités en formant ses bénévoles et salariés.

## MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

Le Comité départemental de la Loire est une association membre de La Ligue contre le cancer. Il contribue à assurer une présence sur tout le territoire national, en métropole et en Outre-Mer.

Le Comité départemental de la Loire est quasiment financé que par la générosité du public. Ceci garantit son indépendance tant vis-à-vis des pouvoirs publics que d'acteurs privés intervenants notamment dans le domaine de la santé.

Il réalise et/ou fait réaliser des actions entrant dans la lutte contre les cancers. Ses travaux sont conduits par des salariés et des bénévoles. Ils interviennent dans les domaines administratifs, comptables et dans les missions sociales de la Ligue. Les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles.

## PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

L'année 2023 a permis :

- Le recrutement de patients ressource et de modérateurs pour témoigner auprès de futurs professionnels de santé et notamment auprès des étudiants de 2<sup>ème</sup> année de la Faculté de médecine de St-Etienne.
- Le développement des soins socio-esthétiques à la MSP de Panisnières.
- Le développement de l'activité physique adaptée à l'hôpital de jour de Feurs.
- Le développement du programme de retour à l'emploi à Roanne avec les partenaires du territoire et le rapprochement avec la MSA.

- La réponse à un appel à manifestation d'intérêt de la Ligue nationale contre le cancer.
  - La mise en place du programme d'éducation thérapeutique du patient.
- et la poursuite des actions engagées sur notre territoire.

## BENEVOLES ET SALARIES

Près d'une centaine de bénévoles agissent au sein du Comité de la Loire, certains plusieurs fois par semaine d'autres se mobilisent pour une action d'envergure.

L'engagement des salariés aux côtés des bénévoles est essentiel pour mettre en œuvre les projets décidés par la gouvernance.

Le Bureau se compose de :

Dr Jérôme JAUBERT, Président,  
Mme Marie-Noëlle BAROU et Mme Chantal CUER, Vice-Présidentes,  
Mr Philippe COTTIN, Trésorier,  
Mme Annie PORTE, Trésorière adjointe,  
Mme Jacqueline BARRAUD, Secrétaire générale,  
Mme Annie CHAVERONDIER, Secrétaire générale Adjointe,  
Mme Hélène LANGLET, Déléguée à la communication,  
Dr Patrick MICHAUD, Référent Action pour les Personnes malades et les proches.

L'équipe salariée se compose de :

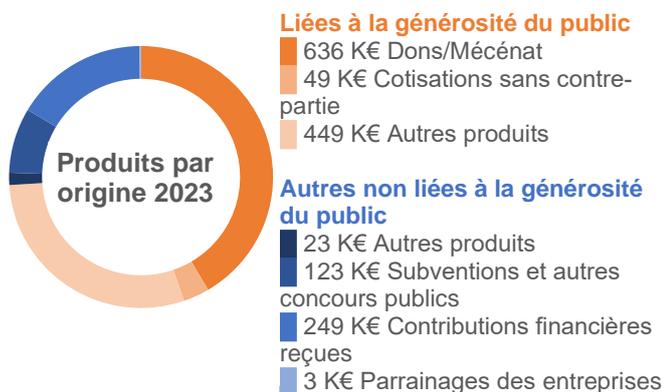
Une directrice, Fabienne COUVREUR,  
Une assistante de direction, Nadège DELAIGUE,  
Deux secrétaires-comptable, Corinne SAUVIGNET et Françoise LOSPIED,  
Une chargée de prévention, Ophélie MONTAGNE,  
Une chargée de mission « Explo Santé », Anaïs MAGNIN, remplacée en cours d'année par Christelle ROGUES.  
Deux diététiciennes, en charge de prévention mais aussi d'accompagnement des personnes malades et des proches, Romane BERAUD et Claudie METHE,  
Une conseillère en économie sociale et familiale, Sophie BONAMOUR,  
Une chargée de Communication, Nelly JULLIARD,  
Une alternante en licence « alimentation santé » Elise BALANDREAU.

Des stagiaires sont accueillis tout au long de l'année.

Le Comité fait appel à des vacataires et des prestataires pour assurer les soins de support.

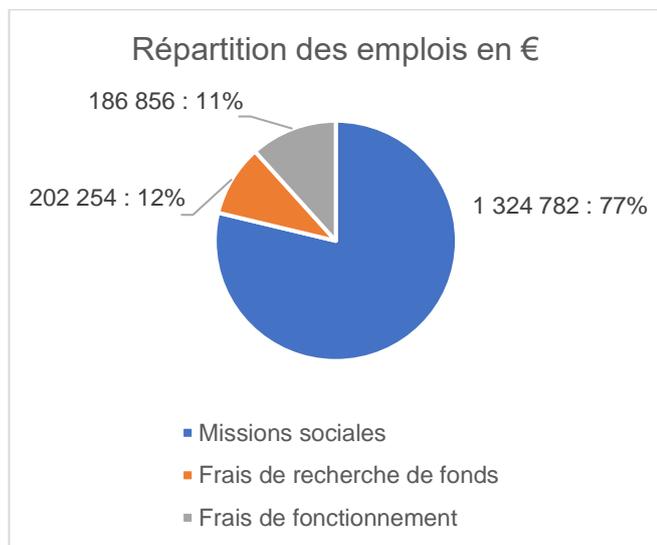


## LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI A PARTIR DU CROD (Compte de Résultat par Origine et Destination)

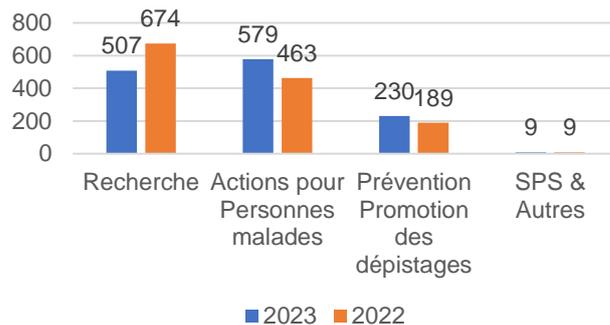


On constate une baisse des produits liés à la générosité du public qui provient essentiellement de la diminution des legs et assurances vie reversés par le siège (256 K€ contre 985 K€). Les subventions sont en hausse et passent de 84 K€ à 123 K€.

Le nombre d'adhérents fléchit avec 6 136 adhérents contre 6 344 adhérents en 2022. Les dons sont par contre en augmentation de 35 K€.



## Répartition des engagements en missions sociales en k€



On constate une stabilité des missions sociales par rapport à 2022. La plus forte augmentation concerne les actions pour les personnes malades et les actions de prévention. Par contre une diminution de la recherche en cancérologie est observée.

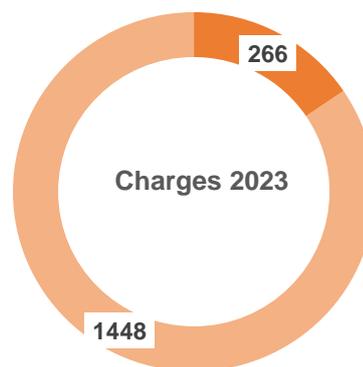
**Ratio missions sociales/total des emplois** (hors dotations aux provisions et dépréciations, impôts sur les bénéfices et reports en fonds dédiés de l'exercice).

$$1\ 324\ 782 / 1\ 713\ 892 = 77.29\ \%$$

**Le Comité est dans la norme recommandée qui est de 70 %.**

## LA GENEROSITE DU PUBLIC ET SON UTILISATION (CER Compte d'Emploi des Ressources)

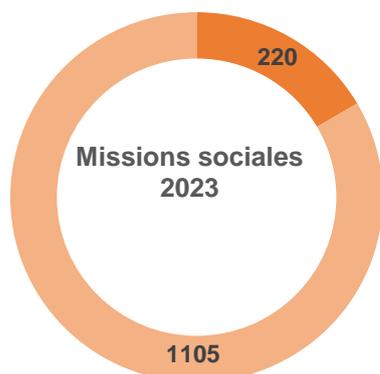
- **Charges de l'année 2023**



1 448 K€ des charges en 2023 ont été financées par la générosité du public soit 84 %.



- Part des **missions sociales** financée par la générosité du public



83.4% des missions sociales en 2023, soit 1 105 K€, ont été financées par la générosité du public.

- Ressources de la générosité du public reportées en début d'exercice comparées à celles constatées en fin d'exercice.

On constate qu'il n'y a pas de report de ressources de la générosité du public en fin d'exercice.

## COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE (K€)	2022	2023
Produits d'exploitation	2132	1 631
Charges d'exploitation	-1830	- 1 822
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>302</b>	<b>- 191</b>
Produits financiers	9	41
Charges financières	-1	0
<b>Résultat financier</b>	<b>8</b>	<b>41</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>310</b>	<b>- 150</b>
Produits exceptionnels	13	13
Charges exceptionnelles		- 27
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>13</b>	<b>- 14</b>
Impôts sur les bénéfices	-1	- 5
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	87	153
Engagements à réaliser sur les ressources affectées	-128	- 132
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>322</b>	<b>- 170</b>
Contributions volontaires en nature	79	114
Charges des contributions volontaires en nature	-79	- 114

## BILAN

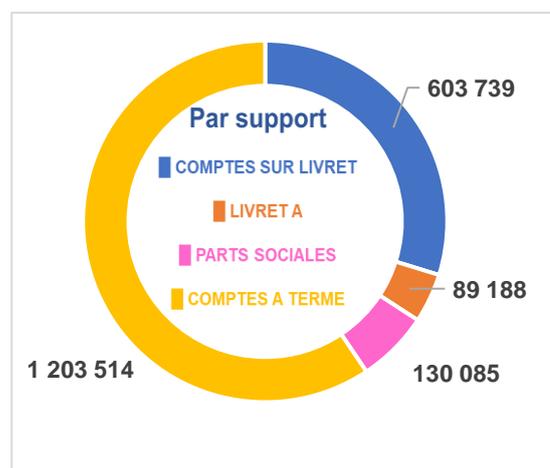
BILAN SYNTHETIQUE (K€)	2023		2022	
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	582	140	442	447
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	582	140	442	447
<i>dont biens reçus par legs destinés à être cédés</i>	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	2 764		2 764	3 113
<i>dont</i> valeurs mobilières de placement	130	X	130	128
<i>dont</i> disponibilités	2 479	X	2 479	2 580
Charges constatées d'avance		X		0.5
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 346</b>	<b>140</b>	<b>3 206</b>	<b>3 560</b>
Engagements reçus	-	-	-	-

PASSIF	NET	NET
Fonds propres	2 001	2 180
Fonds reportés et dédiés	242	262
Provisions pour risques et charges	71	69
Emprunts	-	-
Dettes	891	1 048
Produits constatés d'avance	-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 206</b>	<b>3 560</b>
Engagements donnés	-	-

Le résultat déficitaire a engendré une diminution des fonds propres.

Le Comité dispose de 11.60 mois de réserve.

## Placements financiers, nature et montants en K€



Pour la politique de placement, le Comité se réfère à la charte des placements en vigueur au sein de notre organisation.

## L'EVALUATION

---

Une grande partie des engagements financiers de la Ligue concerne la recherche. Pour cette raison, cette dernière fait l'objet d'une évaluation pointue.

L'évaluation des équipes et projets de recherche soutenus par la Ligue se fait dans chaque étape du projet :

- En amont : les projets déposés dans le cadre des appels à projets de la Ligue, aussi bien au niveau national que régional, font l'objet d'une expertise rigoureuse de la part de commissions d'experts indépendants de la Ligue et ayant signé des déclarations de liens d'intérêt. Ces expertises sont discutées lors de sessions plénières et la liste des projets méritant d'être financés est approuvée par le Conseil Scientifique National ou Régional. Les engagements budgétaires relatifs à ces projets sont approuvés par le Conseil d'Administration (national ou départemental).

- Pendant : des rapports d'activité scientifique et budgétaire, finaux ou intermédiaires (pour les projets pluriannuels), sont demandés aux porteurs. L'avancement, aussi bien scientifique que des dépenses budgétaires, est évalué par les experts de la Ligue. L'avis positif des instances scientifiques conditionne la poursuite du financement le cas échéant

- Après : un suivi des résultats, issus des travaux financés, est effectué à travers le suivi des publications et communications scientifiques afférentes. Des chercheurs sont également invités à présenter leurs travaux lors des événements de communication grand public organisés par la Ligue à chaque échelon.

## LES ORGANES DE CONTROLE

---

- Commissaire aux comptes

Les comptes 2023 ont été certifiés par M. Thomas MICOL, Commissaire aux comptes.

- Dons en confiance

Membre du Don en confiance, la Ligue contre le cancer est, à ce titre, soumise à un contrôle continu des appels à la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés.

- Cour des comptes

La Cour des comptes assure le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Son dernier rapport sur la Ligue contre le cancer, publié en février 2015, est consultable sur : [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)

- Comité d'audit interne

Celui-ci évalue et contrôle les risques financiers et non financiers potentiels auxquels le Siège de la Fédération et les Comités départementaux sont susceptibles d'être exposés du fait de leurs activités.

### À NOTER

Toutes les informations présentées dans « L'essentiel » sont extraites des comptes annuels ainsi que du rapport annuel 2023.

Vous pouvez accéder aux comptes annuels 2023 du Comité départemental de la Loire ainsi qu'au rapport du Commissaire aux comptes sur le site Internet du Journal Officiel [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr), sur le site Internet du Comité [www.ligue-cancer.net/cd42](http://www.ligue-cancer.net/cd42), ainsi que sur demande écrite au siège du Comité départemental situé au 04 77 32 40 55.





COMITE DE LA LOIRE  
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

4 rue Emile Noirot 42100 ST-ETIENNE  
04 77 32 40 55

[cd42@ligue-cancer.net](mailto:cd42@ligue-cancer.net)

